

Espace Information Famille



Présentation:

L'Espace Information Famille de la Communauté de Communes Berg et Coiron est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et de documentation à destination des familles afin de répondre aux besoins d'accueil de leurs enfants de 0 à 6 ans :

- Accueil individuel (assistantes maternelles, garde à domicile),
- Accueil collectif,
- Informations sur les activités proposées par les structures locales petite enfance- enfance : accueil de loisirs, ludothèque, bibliothèque, activités périscolaires,...

Vous êtes parents ou futurs parents, **L'Espace Information Famille** vous reçoit sur **rendez- vous** pour vous aider à trouver le mode d'accueil le plus adapté à votre situation concernant le mode de garde de votre enfant.

L'Espace Information Famille après présentation des différents types d'accueil, peut vous proposer, si vous le souhaitez, une simulation concernant le coût des différents modes d'accueil pour votre enfant.

Permanences :

Lundi de 15h à 18h

Mardi de 13h à 15h30

Vendredi de 10h à 11h30

Recherche de mode d'accueil :

Lors de l'entretien, vous pourrez remplir une **fiche mode d'accueil** précisant vos besoins et vos choix pour l'accueil de votre enfant. Merci de vous munir d'un justificatif de domicile.

- **Si vous choisissez l'ACCUEIL INDIVIDUEL (assistantes maternelles, garde à domicile,...) :**

L'Espace Information Famille vous propose :

- La liste des assistantes maternelles agréées sur le territoire et leurs disponibilités. Dans ce cas, en tant que futurs employeurs, vous établirez un contrat de travail avec votre future salariée.

- Les différents organismes assurant la garde à domicile.

Nous vous remercions de nous tenir informé des suites de votre recherche.

- **Si vous choisissez l'ACCUEIL COLLECTIF (Crèche Multi-accueil) :**

On distingue deux types d'accueil : l'accueil régulier et l'accueil occasionnel.

-Les accueils dits « réguliers » :

La **Fiche mode d'accueil** fait office de demande de préinscription.

Les critères d'admission sont les suivants :

- Les enfants dont les parents résident sur le territoire Berg et Coiron sont prioritaires.
- Les préinscriptions sont classées selon la date d'enregistrement.
- La fratrie est un critère prioritaire dans le cas où un des enfants est accueilli dans la même structure.
- L'accueil d'un enfant porteur de handicap peut être un critère de priorité sous réserve de place vacante et de la disponibilité de l'équipe pour pouvoir dispenser un accueil de qualité.

Ces critères ont été définis par la Commission d'admission, qui réunit des élus, les responsables du multi-accueil, du Ram et de l'Espace Information Famille. Elle a pour objet de lister et prioriser les demandes des familles.

A l'issue de la Commission d'Admission, une réponse écrite vous sera envoyée. Vous avez un délai de 10 jours pour prendre rendez-vous auprès du responsable de la structure, afin de valider l'inscription de votre enfant.

-Les accueils dits « occasionnels » :

Les demandes sont étudiées selon le nombre de places disponibles au sein de la crèche multi-accueil.



Dans les deux cas, la préinscription n'est valable que 6 mois, et doit être renouvelée si aucun mode d'accueil n'a été trouvé.